

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

BUREAU DE COMMUNAUTE Séance du mardi 29 novembre 2016 à 18h00, à Grand Lac

PRÉSENTS :

AIX-LES-BAINS	DORD Dominique	
AIX LES BAINS	FRUGIER Michel	
BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc	
LE BOURGET DU LAC	FRANÇOIS Marie-Pierre	Arrivé après la 2 ^{ème} délibération
BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	FALCETTA Nicole	
DRUMETTAZ CLARAFOND	JACQUIER Nicolas	
GRESY SUR AIX	CLERC Robert	
MERY	BOUVIER Eudes	
ONTEX	CURTILLET Jacques	
PUGNY CHATENOD	MASSONNAT Jean-Guy	
SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	
TREVIGNIN	GONTHIER Gérard	
VIVIERS DU LAC	AGUETTAZ Robert	
VOGLANS	MERCIER Yves	

ABSENTS EXCUSES :

MOUXY	KOEHREN Gabrielle
-------	-------------------

AUTRES PARTICIPANTS :

M. GOUDOUNEIX Michel	Directeur général des services
M. GIMOND Frédéric	Directeur général adjoint
Mme REVOL Martine	Directrice de cabinet
M. TOUZEAU Christophe	Responsable Assainissement – Eau potable
Mme COSTA de BEAUREGARD Estelle	Responsable juridique/Assemblées
Mme QUAY THEVENON Eline	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 22 novembre 2016, accompagnée d'un dossier de travail de 58 pages, comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 10 projets de délibérations.

L'affichage a été effectué aux lieux habituels réglementaires.

Le quorum est atteint avec 14 présents et 15 votants en début de séance.

Jean-Guy Massonnat est désigné secrétaire de séance.

MARCHES PUBLICS

Accord cadre à bons de commande n°2016-41 - Entretien des rivières Attribution

Monsieur le Président rappelle qu'une consultation a été lancée pour l'entretien des rivières. Cet accord cadre à bons de commandes est décomposé en 2 lots désignés ci-après :

Lot 1 : Travaux de bucheronnage

Lot 2 : Travaux de curage

Ces deux lots sont conclus sans minimum ni maximum.

Attribution du marché

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commissions d'Appel d'Offres le 21 novembre 2016, qui a examiné la proposition d'accord cadre concernant l'entretien des rivières. Conformément au règlement de la consultation, les 4 offres réceptionnées et recevables ont été jugées selon les critères suivants :

- 60 % prix
- 40 % valeur technique jugée sur le mémoire technique

Au vu de l'application de ces critères, la commission d'appel d'offres a retenu les entreprises suivantes :

- **Lot 1** : BOVET ENVIRONNEMENT
- **Lot 2** : GROUPEMENT EIFFAGE ET ASSIER

Pour une complète information des membres du Bureau communautaire, M. le Président indique que toutes les pièces relatives à la passation du marché avec les titulaires désignés par la CAO sont à votre disposition au service marché.

Il indique que les crédits régulièrement inscrits au budget seront imputés sur la section de fonctionnement (180 – Rivières) et (1801 Prévention des inondations)

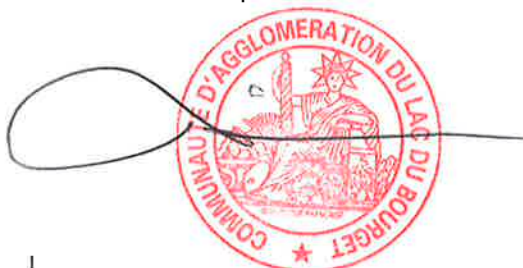
Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE le Président à signer l'accord cadre avec les entreprises indiquées et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 29 novembre 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 20
- Présents : 15
- Votants : 16
- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Accord cadre à bons de commande n.2016-41 - Entretien des rivières - Attribution

Date de transmission de l'acte : 05/12/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 05/12/2016

Numéro de l'acte : d1564 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20161129-d1564-DE

Date de décision : 29/11/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)